

Conjonctivite



Couronne
dentaire



Angine



Gastro
entérite



Scoliose



Appendicite



Fracture
du tibia



Eczéma



Entorse



**FRANCHISES MÉDICALES, DÉREMBOURSEMENTS,
DÉPASSEMENTS D'HONORAIRES
PEUVENT NUIRE À VOTRE SANTÉ !**

Se soigner peut devenir un luxe. Seul un haut niveau de remboursement par la Sécurité sociale peut éviter le renoncement aux soins et la marchandisation de la santé. La Mutuelle des Étudiants agit pour que votre santé soit un investissement collectif et solidaire.



www.lmde.com



CONTRE LES FRANCHISES MÉDICALES DÉFENDONS UN SYSTÈME DE SANTÉ SOLIDAIRE, DE QUALITÉ ET ACCESSIBLE À TOUS !

Le Gouvernement a inscrit, dans le Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale de 2008, des franchises médicales supplémentaires qui constituent une nouvelle remise en cause du principe fondateur de la Sécu : « *chacun cotise en fonction de ses moyens et reçoit selon ses besoins* ».

QU'EST CE QU'UNE FRANCHISE MÉDICALE ?

Une somme forfaitaire qui reste à la charge exclusive de l'assuré (qui n'est pas remboursée par la Sécurité sociale).

Deux types de franchises seraient mises en place :

- une **franchise de 0,50 euro** par boîte de médicaments remboursable et par acte paramédical (kiné...)
- une **franchise de 2 euros** par recours aux transports sanitaires (trajet en ambulance)

Plafonnées à 50 euros par an, elles viendraient s'ajouter à la « *participation forfaitaire* » déjà en place (1 euro non remboursable par consultation, 18 euros par acte hospitalier dit « *lourd* » et les 16 euros par jour de forfait hospitalier).

Même si trois catégories de personnes en seraient exonérées (les bénéficiaires de la CMU, les enfants de moins de 16 ans et les femmes enceintes), ces franchises pénaliseraient très fortement des populations à faibles revenus.

LES FRANCHISES MÉDICALES NE SONT PAS ACCEPTABLES CAR ELLES SONT :

- **socialement injustes** : d'un même montant pour tous, elles pèseraient plus fortement sur les plus fragiles (étudiants, travailleurs précaires, petites retraites...). De plus, les bien portants ne seraient plus solidaires des autres. Pire, ce sont les plus malades qui seraient les plus fortement touchés !
- **économiquement inefficaces** : apportant 800 millions d'euros d'économies selon le Gouvernement, elles ne peuvent être une réponse pertinente pour permettre un retour à l'équilibre budgétaire, le déficit de la Sécurité sociale étant de plus de 11 milliards d'euros. De même, ne pouvant être fléchées, ces économies ne serviront pas à financer exclusivement la lutte contre le cancer ou un grand plan Alzheimer.
- **dangereuses pour la santé** : alors que déjà 23% des étudiants et 13% de la population renoncent à des soins pour des raisons financières, ce phénomène va s'amplifier. Les maladies non soignées aujourd'hui s'aggraveront demain, les soins deviendront plus lourds et plus coûteux pour l'Assurance maladie sur le long terme.

QUEL AVENIR POUR NOTRE SYSTÈME DE SANTÉ ?

Comblent le « *trou de la sécu* » (11,7 milliards d'euros en 2007) de manière solidaire, c'est possible...

- **23 milliards d'euros** sont perdus chaque année parce que des entreprises sont exonérées de cotisations sociales (sans que celles-ci ne créent d'emplois pour autant...)
- **5,6 milliards d'euros** manquent dans les caisses de la Sécu à cause des dettes de l'Etat
- **3 milliards d'euros** de cotisations pourraient être perçus, selon la Cour des comptes, si l'on taxait les stocks options, et plus encore si l'on rééquilibrait l'assiette de prélèvements sociaux pour qu'elle pèse moins sur les salaires et plus sur les profits

Une réforme de notre système de santé est nécessaire et un large débat doit s'ouvrir sur son fonctionnement et son financement. Pour la LMDE, cette réforme doit permettre de réaffirmer le principe de solidarité dans le financement et de favoriser l'accès à des soins de qualité pour tous. C'est à ces conditions que l'avenir de notre système de santé sera assuré.

QU'EST CE QUE LA LMDE ?

Seule mutuelle étudiante nationale, la LMDE gère la couverture obligatoire de près de 790 000 étudiants et la couverture complémentaire de plus de 240 000 d'entre eux.

Elle est gérée démocratiquement par 234 élus étudiants.

Campagnes de prévention, expertise du milieu étudiant, prises de position dans le débat public...

Parce que chaque étudiant(e) doit pouvoir faire ses études dans les meilleures conditions possibles, nous agissons au quotidien pour l'amélioration de leurs conditions de vie sanitaires et sociales.

À travers cette campagne de sensibilisation aux dangers des franchises médicales, nous voulons faire entendre la voix des jeunes pour défendre un système de santé juste et solidaire.

Contre les franchises médicales Pour un système de santé solidaire, de qualité et accessible à tous

Je signe la pétition

Je souhaite être informé des actions de la LMDE

Signature

Nom : Prénom(s) :

Téléphone : E-mail :

Adresse : Ville : Code Postal :

Coupon à envoyer à : LMDE - Bureau National - 37 rue Marceau BP 210 - 94 203 - Ivry sur Seine